

**CIB : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES DANS  
LE CADRE DU PLAN D'URGENCE**

**A) MESURES CONJONCTURELLES**

**1) IMPACT SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES DE L'AUGMENTATION DU QUOTA  
D'EXPORTATION GRUMES DE 15 A 30%**

L'impact de l'augmentation du quota ne peut pas se traduire par une simple analyse en terme de chiffre d'affaires, en effet la situation actuelle va-t-elle permettre d'absorber ce complément de grumes qui de toute façon seront des basses qualités qui sont difficiles à vendre et si toutes les sociétés vont inonder le marché en grumes les prix de vente vont s'en ressentir. Si le quota d'exportation augmente cela ne pourra uniquement sauvegarder le chômage technique éventuel pour les effectifs liés à l'exploitation, par contre cela sera au détriment des industries et la baisse du prix de vente des grumes va également produire le même effet sur le prix de vente des débités ce qui aura pour conséquence d'augmenter encore plus les pertes sur les produits transformés ce qui va accélérer la fermeture partielle ou totale des industries.

**2) DEDUCTIBILITE DE LA TVA SUR LES PRODUITS PETROLIERS**

**2007 : 685 millions**

**2008 : 737 millions**

**2007 : 10 millions de litres de GO    2008 : 9 millions de litres de GO (besoins CIB)**

**2007 : 400 000 litres d'essence                      2008 : 400 000 litres d'essence**

Le différentiel entre le carburant livré aux sociétés de pêches et celui acheté au nord à travers le Cameroun est de : 600 cfa ttc prix moyen 2008 comparé à celui de l'arrêté 6189 au profit des sociétés de pêches soit 300 cfa le litre soit un différentiel de 300 cfa x 9 000 000 litres besoins CIB = 2 700 000 000 cfa

**3) SUSPENSION TEMPORAIRE DE TOUTES LES TAXES FORESTIERES**

	2007	2008 (estimation annuelle)
VMA	1 947 874 718	1 532 000 000
Taxe de superficie	339 389 750	339 389 750
Exportation grumes	530 105 031	400 000 000
Exportations produits finis	523 740 346	390 000 000

**4) SUSPENSION DES DENONCIATIONS DE CONVENTIONS COLLECTIVES**

Il n'y a pas eu de compression de personnel en 2007, en 2008 une compression de 11 personnes a été effectuée, cela est non significatif sur l'effectif de près de 1 800 travailleurs.

	Masse salariale et charges sociales 2007	2008
Nationaux	4 443 192 135	4 700 000 000
Cadres et agents de maîtrises	282 103 052	350 000 000
Cadres expatriés	1 569 582 041	1 650 000 000



Total 6 294 877 228 6 700 000 000

5) APPLICATION DU TAUX 0 POUR LA TVA SUR LES VENTES LOCALES

	2007	2008
Chiffre d'affaires HT	432 931 268	300 000 000
TVA 18%	77 927 628	54 000 000
CA 5%	3 896 381	2 700 000

6) NEGOCIATION SUR LES AMENDES

Pas d'arriérés d'amende ou de taxes

7) CAHIER DES CHARGES

Il reste environ 60 millions d'obligations à terminer.

8) SUSPENSION DE TOUTES LES TAXES POUR LES SOCIETES AFFECTEES PAR LA FERMETURE DU PONT DU BAS-KOUILOU

Ne concerne pas les sociétés du nord.

B) MESURES STRUCTURELLES

1) REDUCTION DU TAUX DE PRELEVEMENT DE LA TAXE DE CONTROLE BOIS

	2007	2008
Montant payé à 1%	302 601 647	250 000 000
Montant au taux de 0,5%	151 300 823	125 000 000

2) MODIFICATION DU MODE DE CALCUL DE LA TAXE DE SUPERFICIE

	2007	2008
Calcul sur toute la superficie	338 389 750	338 389 750
Selon superficie des assiettes de coupes	24 105 ha	23 814 ha



Taxe annuelle au taux de 350 cfa par ha 8 436 750

8 334 900

**3) SUPPRESSION DE LA REDEVANCE INFORMATIQUE**

	2007	2008
Sur importations	103 267 479	130 000 000
Sur exportations	141 623 513	108 000 000

**4) SUPPRESSION OU REDUCTION DE LA TAXE SUR LES TRANSFERTS DE FONDS**

	2007	2008
Montant payé	90 000 000	150 000 000

**5) IMPACT MODIFICATION DE L'ASSIETTE FISCALE EN SE BASANT SUR LES VALEURS FOT**

Taxes 2007	taxes sur FOB	taxes sur FOT	écart
Export grumes :	530 105 031	160 820 753	369 284 278
Export produits finis :	523 740 346	234 540 721	289 199 625

**6) SUPPRESSION DES PAIEMENTS ANTICIPES DES VMA**

L'impact se trouve au niveau de la trésorerie, en fait au lieu de payer 30% d'acompte lors de la délivrance de la coupe, il faut faire un moratoire sur les taxes prévisionnelles à répartir sur les mois de l'année d'exploitation.

**7) MESURES SPECIFIQUES (FISCALES ET DOUANIERES) EN CONFORMITE AVEC LA CHARTE DES INVESTISSEMENTS**

voir charte ci jointe.

Pokola le 20/10/08

**Jean-Marie MEVELLEC**

DIRECTEUR GENERAL